

Date de transmission de l'acte: 12/06/2025

Date de réception de l'AR: 12/06/2025

046-214603367-DE\_017\_2025-DE

A G E D I

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la Commune de VIRE SUR LOT**

Séance ordinaire du 11 juin 2025

Date de la convocation : 04/06/2025

**Objet : 4- Délibération autorisant Madame le maire à signer la convention de partenariat pour la mise en place du compostage avec le Syded + convention (DE\_017\_2025)**

Le onze juin deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

**Présents :** Yvette FROIDEFOND, Patrice MATENCE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Malika LASSERRE, Michel VANTILCKE

**Représentés :** Edmond HARTMANN représenté par Yvette FROIDEFOND, Romain TRILLE représenté par Christiane OSTERMANN

**- Absents excusés :** Olivier GUITARD, Francis LOYGUES- **Absents :** Eric MONTAGNE

**Secrétaire de séance :** Patrice MATENCE

*Synopsie*

Lors de la réunion du conseil du 26 mars 2025, il a été notifié sur le procès verbal :

...

. Reporté

. Les élus demandent une commission avec l'interlocuteur du Syded, il a été déterminé que cette commission aura lieu le 09/04/2025 à 14h00 à la mairie, en présence de Madame le maire, Mmes Ostermann, Lasserre et Mrs Hartmann, Trille, Matence

. La convention de partenariat pour la mise en place d'un site de compostage collectif sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Il a été proposé par la commission la mise en place d'un site de compostage collectif proche du local à poubelle (en face de la poste), cette installation sera faite le 11/06/2025 par le Syded.

Madame le maire rappelle qu'une convention entre la commune de Vire sur Lot et le Syded du Lot doit être signée.

Madame le maire demande aux élus de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- approuve la convention annexée à la présente délibération,
- autorise Madame le maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Signature du secrétaire de séance :  
Patrice MATENCE



Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,  
pour copie certifiée conforme



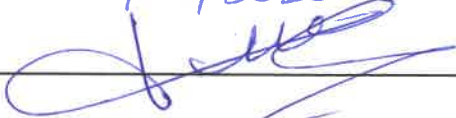
Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND

Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture  
et publication en Mairie le 12/06/2025

Madame le Maire



Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0